

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017**

N°3 :

OBJET : Gestion des Ressources Humaines

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

Mme Christine SCHELL, Directrice du Pôle Création et Industries Culturelles de la DRAC Bourgogne Franche-Comté

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-François GIRARD

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné pouvoir à M. Jean-François GIRARD

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline royale et Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

Absents excusés :

Mme Christiane BARRET, Préfète de Région Bourgogne Franche-Comté

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

M. Denis GRANDJEAN, personne qualifiée

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Comme beaucoup de collectivités et de structures culturelles, la réduction du nombre de contrats aidés va peser sur le fonctionnement de l'EPCC. Les services de l'Etat ont été sollicités et ont déjà accordé une dérogation au titre d'une fin de contrat 2017. Le Préfet a conseillé, si le Maire d'Arc-et-Senans en est d'accord, de lui demander d'appuyer notre demande ; car dans les mesures dérogatoires, les Maires de communes rurales sont prioritaires. Le Conseil d'Administration pourrait prendre une motion dans ce sens.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Cette remise en cause des emplois aidés nous impose de prendre des dispositions immédiates afin de maintenir nos activités et permettre la mise en œuvre de notre projet de développement culturel que les résultats probants, dès 2016, nous invitent à poursuivre avec détermination.

L'enjeu est de pouvoir maintenir les moyens strictement nécessaires au maintien des activités et des projets en cours dont les échéances de contrats arrivent à court terme et/ou ne peuvent attendre le Conseil d'Administration de janvier prochain.

Les propositions suivantes sont intégrées dans le Budget Prévisionnel soumis au Conseil d'Administration dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires :

1. Passage en CDI de Alda Riou, Gestionnaire Paie et RH

Alda Riou a pris la succession de Frédérique Déjeux en juillet 2017, après une transition compliquée et sans passation de dossier. Avec le soutien de la Direction et de la Pairie départementale, elle a su s'approprier les enjeux et techniques de payes dans un contexte extrêmement complexe et a largement participé à sortir de la gestion de crise en pleine haute saison. Recrutée initialement en CDD dans cette période délicate, il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur son recrutement au 1^{er} janvier 2018 en CDI à ce poste. (Groupe F de la convention collective de l'animation, coefficient 375).

2. Passage en CDI de Serge Bufferne, Responsable des projets et événements culturels partenariaux

Le développement important de la programmation culturelle, et en particulier la mise en place de 2 projets d'envergure et pluriannuels avec Jordi Savall (« résidence de Jordi Savall et du Concert des Nations ») et « Orpheus XXI : music for Life and Dignity » a nécessité le recrutement en CDD d'un nouveau Responsable projets et événements culturels à temps plein depuis le 1^{er} décembre 2016. Ces projets étant maintenus, et le Projet Culturel 2018-2020 prévoyant un renforcement de la programmation culturelle pour développer les publics de la Saline royale, sa notoriété et son ancrage territorial, il est proposé au Conseil d'Administration de faire évoluer ce poste en CDI (groupe H de la convention collective de l'animation, coefficient 450).

Serge Bufferne ayant donné pleine satisfaction dans la conduite de ces projets et son implication générale au sein de la Saline royale, et participant activement au développement et à la pérennisation de ces activités (y compris par la recherche de moyens financiers nouveaux), il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur son recrutement au 1^{er} décembre 2017 en CDI à ce poste.

3. Passage en CDI de Michaël Bouveresse, Jardinier

Mickaël Bouveresse est impliqué dans le Festival des Jardins depuis plus de 8 ans (depuis 2009) dans le cadre d'une succession de statuts spécifiques ou dispositifs précaires : stages Bac professionnel, Service Civique, CDD puis CAE. Son contrat CAE actuel se termine le 3 janvier 2018 sans possibilité de reconduction.

Il occupe ce poste à temps plein depuis 2015 et compte parmi les effectifs sur lesquels le Responsable du Festival des Jardins et des Espaces Verts de la Saline royale doit pouvoir s'appuyer pour la mise en œuvre du Festival et l'encadrement des nombreux stagiaires et apprentis du service. Mickaël Bouveresse donne pleine satisfaction dans l'exercice de ses fonctions, tant dans la réalisation de ses missions que dans l'encadrement des apprenants (jusqu'à 9 stagiaires et apprentis) et son implication générale au service de la Saline royale.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur le recrutement de Mickaël Bouveresse en CDI au poste de Jardinier (groupe B de la convention collective de l'animation, coefficient 255) au 4 janvier 2018.

4. Passage en CDI de Marie-Laure Grand, évolution vers les fonctions d'aide libraire

Marie-Laure Grand occupe les fonctions de Vendeuse en produits culturels (groupe B de la convention collective de l'animation, coefficient 255) au sein de la Librairie Boutique depuis mars 2014 dans le cadre d'un CAE (30h hebdomadaires) qui prend fin le 5 mars 2018. Accompagnée par Nathalie Durand-Breton, Responsable Librairie, dans sa prise de poste et le développement de compétences, Marie-Laure Grand a pris une place entière dans le fonctionnement de la Librairie-Boutique et a contribué à son bon fonctionnement et à son développement continu depuis 2014 (en volume d'activités et en chiffre d'affaires).

La Librairie-Boutique de la Saline royale s'engage dès décembre 2017, sous la responsabilité de Nathalie Durand-Breton, dans l'accompagnement et la structuration de la Librairie-Boutique du Musée Courbet (conception, conseil et aide à la mise en œuvre).

Cette mission d'accompagnement est prise en charge par le Conseil départemental du Doubs dans le cadre du partenariat avec le Pôle Courbet.

Pour assurer le bon fonctionnement de la Librairie-Boutique de la Saline royale et la réalisation de cette mission d'accompagnement, notre Responsable Libraire doit pouvoir s'appuyer sur une équipe renforcée et compétente.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Pour répondre à ce besoin il est proposé au Conseil d'Administration de faire évoluer ce poste en CDI à temps plein sur les fonctions d'Aide Libraire (groupe C de la convention collective de l'animation, coefficient 280) et d'émettre un avis sur le recrutement de Marie-Laure Grand à ce poste au 6 mars 2018.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de :

- Prendre une motion relative aux emplois aidés à la Saline royale et au maintien de l'emploi en milieu rural.
- Passer en CDI les postes de Responsable des projets et événements culturels partenariaux, Jardinier et Aide libraire.
- Emettre un avis favorable au recrutement en CDI de Madame Alda Riou, en qualité de Gestionnaire Paie et RH à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Emettre un avis favorable au recrutement en CDI de Monsieur Serge Bufferne, en qualité de Responsable des projets et événements culturels partenariaux à compter du 1^{er} décembre 2017.
- Emettre un avis favorable au recrutement en CDI de Monsieur Michaël Bouveresse, en qualité de Jardinier à compter du 4 janvier 2018.
- Emettre un avis favorable au recrutement en CDI de Madame Marie-Laure Grand, en qualité d'Aide libraire à compter du 6 mars 2018.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

PREND à l'unanimité une motion relative aux emplois aidés à la Saline royale et au maintien de l'emploi en milieu rural.

PASSE à l'unanimité en CDI les postes de Responsable des projets et événements culturels partenariaux, Jardinier et Aide libraire.

EMET à l'unanimité un avis favorable au recrutement en CDI de Madame Alda Riou, en qualité de Gestionnaire Paie et RH à compter du 1^{er} janvier 2018.

EMET à l'unanimité un avis favorable au recrutement en CDI de Monsieur Serge Bufferne, en qualité de Responsable des projets et événements culturels partenariaux à compter du 1^{er} décembre 2017.

EMET à l'unanimité un avis favorable au recrutement en CDI de Monsieur Michaël Bouveresse, en qualité de Jardinier à compter du 4 janvier 2018.

EMET à l'unanimité un avis favorable au recrutement en CDI de Madame Marie-Laure Grand, en qualité d'Aide libraire à compter du 6 mars 2018.

La Présidente

Christine BOUQUIN

Préfecture du Doubs

Reçu le 25 JAN. 2018



Contrôle de légalité

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 25.01.18
Et de la publication le : 25.01.18